

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 octobre 2019

Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris Express : les lauréats de l'appel à projets installent leurs mobiliers à Bobigny

Désignés en avril dernier, les lauréats de l'appel à projets innovation « Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris Express » organisé par la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités, en partenariat avec l'Association des Maires d'Île-de-France, ont installé leurs projets sur l'Esplanade Jean Moulin de Bobigny (93). Cette expérimentation a pour objectif de tester des solutions afin de préfigurer les espaces publics qui s'articuleront demain autour des gares du Grand Paris Express. Ces quatre mobiliers urbains se situent à proximité de la station Bobigny Pablo Picasso (ligne 5) et de la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express :

- **Citeflor** : la solution **CityMur® Protect** propose l'association originale du béton et du végétal pour une sécurité apaisée des espaces publics. Tous les éléments sont modulables et les agencements multiples en fonction du désir des usagers et de l'utilisation de lieu où les éléments sont installés.
- **Agence Michel Tortel** : la solution **Les mots protègent** propose des blocs anti-bélier en béton en forme de lettre fixés dans le sol. Les lettres sont indépendantes les unes des autres et peuvent être déplacées pour créer une infinité de mots.
- **AREP / Cronos** : la solution **EMC²** propose de transformer une problématique sécuritaire en un mobilier issu du territoire et adapté à son environnement. La fabrication fait appel au réemploi et au recyclage de matériaux provenant des chantiers de démolitions et de terrassements. La gamme de mobilier est adaptée à tous les utilisateurs (homme, femme, adulte, enfant, employé de bureau, retraité, sportif, cycliste, PMR...).
- **Graphite Studio / C&E ingénierie** : la solution **Urban Megaliths** est un mobilier urbain de sûreté, issu de la déformation organique d'une glissière en béton. Banc, jardinière, table et parking à vélos... il se décline et s'assemble pour créer des micro-espaces pour accueillir les passants.

Les dispositifs resteront en place jusqu'au printemps 2020 pour permettre aux habitants et voyageurs de les tester et de se familiariser avec les solutions.

« Les futures lignes de métro du Grand Paris Express vont progressivement venir s'insérer dans le réseau de transports en commun particulièrement dense d'Île-de-France Mobilités. Pour que ces nouvelles lignes bénéficient au plus grand nombre de Franciliens, il est primordial que les correspondances avec les autres modes de transport se fassent de la façon la plus simple et rapide possible, dans un environnement sécurisant pour les voyageurs. C'est un défi passionnant. Les propositions innovantes qui ressortent des appels à projets que nous portons avec la SGP depuis 3 ans et cette année de nouveau avec l'AMIF, sont autant d'outils qui nous aident à relever ce défi. »

Laurent Probst, directeur général d'Île-de-France Mobilités

« Les gares du Grand Paris Express seront des lieux de vies et d'échanges, une exigence qui trouvera aussi sa traduction grâce un mobilier urbain esthétique qui sécurise les places des gares. Dans le prolongement de notre méthode qui consiste à coconstruire le projet avec tous les acteurs concernés, ce mobilier innovant va être expérimenté pendant plusieurs mois afin de valider que les intuitions de ses concepteurs sont en phase avec les besoins et les aspirations des habitants. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

« Le challenge de la Société du Grand Paris pour le Grand Paris Express est ambitieux et audacieux. Les appels à projets permettent d'envisager des solutions innovantes et s'inscrivent dans une démarche prospective indispensable. L'arrivée du Grand Paris Express, et plus particulièrement des gares, va transformer les quartiers, il est donc indispensable de réfléchir à comment intégrer mais aussi penser et organiser ces nouveaux lieux d'intermodalité. Et faire en sorte que les gares s'intègrent à l'espace public et soient des lieux de vie conviviaux et sécurisés. »

Stéphane Beaudet, président de l'association des maires d'Ile-de-France

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités durables dans l'ensemble de la région, financera le fonctionnement du Grand Paris Express ainsi que les rames de métros qui y circuleront. Elle sera garante de la fiabilité et de la qualité de service des nouvelles lignes. Pour préparer la mise en service, elle veille à ce que les nouvelles stations en construction soient parfaitement intégrées au réseau de transport en commun actuel pour permettre aux Franciliens de passer aisément d'un mode à l'autre (métro, train, tram, bus, vélo...) et de gagner du temps dans leurs correspondances.

À propos de l'AMIF

L'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics endossant à la fois les rôles de lanceur d'alerte et de laboratoire d'idées sur l'ensemble des sujets qui intéressent les élus locaux franciliens. Totalement pluraliste, l'AMIF assure le rôle de porte-parole des élus locaux et participe au dynamisme régional des 1 276 communes de l'Île-de-France situées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette représentation plurielle permet à l'Association de porter les valeurs communes de l'intégralité des collectivités territoriales franciliennes auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse :

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilille – sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr - 06 15 39 21 58

Association des Maires d'Île-de-France : Grazielle Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70